



Résumé : Cet article porte l'espoir de parvenir à modifier l'image sociale que l'on se fait de la phonétique et de transformer sa 'technicité' en un moyen didactique au service de l'enseignement/apprentissage de l'oral en langue étrangère. De plus, aborder l'oral par son origine sonore, verbale, a permis de faire valoir le vocal et le gestuel comme compléments nécessaires pour mieux comprendre ce qui se passe au niveau cognitif chez les interactants. Un intonème montant ou descendant peut faire dévier un sens comme un geste de la main ou de la tête peut faire varier le cours de la communication. De ce fait, la didactique réhabilitera le rôle que jouent effectivement le verbal, le vocal et le gestuel dans le processus d'émission, de réception et de production de l'oral.

Mots-clés : phonétique, didactique, verbal, vocal, gestuel.

Abstract: This article carries the hope of managing to change the social picture we have of phonetics and to transform its technical nature into a didactic means in the service of the teaching/learning of the spoken in foreign language. Besides, to approach the spoken to its sound origin, verbal, allowed valuing the vocal and the gesture aspect as necessary supplementary benefits to understand better what takes place at cognitive level to speakers.

A going up or downwards "intonème" can make divert a sense as a gesture of the hand or the head can make vary the train of the communication.

Because of this didactics will rehabilitate the role which really the verbal, the vocal and the gestural aspect play in the process of emission, reception and production of the spoken.

Keywords: phonetics, didactic, verbal, vocal, gesture.

المخلص: هذا المقال يحمل الأمل في تغيير الصورة الاجتماعية التي شخصاً من تحويل الصوتيات والتقنية في وسيلة تعليمية لتعليم / تعلم اللغة الشفوية. وبالإضافة إلى ذلك، الشفوية في النهج الأصلي سليمة، لفظية، ويسمح فقط لتأكيد الصوت والإيماءات كما الإضافات اللازمة لفهم ما يحدث على المستوى المعرفي بين المتفاعلين Intonème ارتفاع أو هبوط يمكن أن تتحول بطريقة باعتبارها بادرة اليد أو الرأس يمكن أن يغير مسار الاتصالات. ونتيجة لذلك، التعليم وإعادة التأهيل للدور الذي أدته فعلاً في المحضر ، والصوت والإيماءات في عملية إصدار وتلقي الشفوي.

الكلمات المفتاحية: الصوتيات ، والتعليمية ، واللفظي ، الصوتي .

Aujourd'hui, plus que jamais, les langues, en devenant un outil indispensable à l'homme pour entrer en contact avec autrui ou pour améliorer sa situation professionnelle, ont imposé une nouvelle conception de leur enseignement/apprentissage, donnant la priorité aux compétences orales, notamment en langue étrangère.

Or, enseigner une langue étrangère pour la voir parlée par ses apprenants, c'est aider à produire une suite de sons qui, combinés les uns aux autres selon certaines règles produisent un sens et deviennent compréhensibles non seulement par les natifs mais aussi par les étrangers parlant la langue. Un tel objectif ne doit sa réalisation, essentiellement, qu'aux apports de la phonétique « Discipline vécue à la fois comme difficile et indispensable, la phonétique a tenu, dans la didactique, une place toujours singulière : tantôt éminente, tantôt subalterne, jamais anodine. Redoutée, fascinante, elle s'incarne pédagogiquement et sociologiquement, pour l'apprenant comme pour le bétotien, dans l'une des valeurs les plus hautes de la pratique langagière : la prononciation » (Porcher, 1987 : 135).

Mais cette prononciation ne peut servir l'apprentissage de l'oral que si elle s'accompagne d'une appropriation de l'oralisation d'une suite sonore et non de sons ou de mots isolés. Pour comprendre les rapports entretenus entre didactique et phonétique il faut remonter à la source même de la communication humaine, l'oral, dont la base sonore, traitée par la phonétique, procure l'outil fondamental à l'enseignement/apprentissage d'une langue. Celle-ci étant formée d'un certain nombre de phonèmes qui participent à l'élaboration des énoncés réalisés, supportés par une prosodie spécifique favorisant la reconnaissance de la langue à la simple audition. Il est vrai que pendant longtemps les faits supra segmentaux (l'accent, l'intonation, les pauses..) ont été, à tort, marginalisés, leur rôle se limitant à celui d'accessoire.

Aujourd'hui, l'on a pu prouver que l'organisation segmentale ne doit son existence et sa signification que supportée par l'organisation suprasegmentale de la substance sonore ; Guimbretière (1994) voit dans ces deux composantes le squelette de la langue comparable à celui de l'individu sans lequel une vie humaine serait inimaginable! D'autres ont comparé les faits prosodiques à la ponctuation de l'écrit alors que pour Hagège (1985 : 93) au vu de leur rôle dans la planification de la parole, les signes de ponctuation ne sont que « d'indigents reflets »

Aux didacticiens de l'oral de trouver le moyen d'abord de les faire remarquer, ensuite de les interpréter à partir du rôle distinctif ou sémantique qu'ils peuvent jouer comme, par exemple, deux messages identiques verbalement mais qui diffèrent seulement par l'intonation (déclarative, interrogative, exclamative) ou encore je veux/bien manger// et je veux bien/manger//. Dans ce dernier exemple le déplacement de la montée intonative déplace le sens du message. Ainsi, en mettant la phonétique au service de l'enseignement/apprentissage de l'oral, la didactique devra assurer une connaissance minimale en la matière. Pour ce faire, on établit une sélection dans l'information du contenu à transmettre dont on manipulera avec précaution la terminologie. Une telle approche d'enseignement vise à garantir l'apprentissage de l'oral en langue étrangère.

Pour cette raison, il devient impératif d'aider les enseignants à se préparer pour une transmission renouvelée des savoir-faire relevant de l'oral.

Didactisation de la Phonétique

L'objectif est de démontrer que cette discipline est abordable, que son jargon repose sur la parfaite adéquation de la théorie et de la pratique et que sa 'complexité' n'est que mirage. Comment y parvenir ?

Il revient à la didactique d'expliquer, de définir et de rapprocher les termes identiques sans les exposer à des risques d'ambiguïté. Pour cela, chaque terme utilisé le sera dans sa véritable acception. Nul besoin de faire des spécialistes mais une certaine familiarisation terminologique sera de mise pour juguler toute inhibition souvent excessive voire infondée. La phonétique, dont l'objet d'étude peut être concrétisé, décrit et classé, trouve ces catégories et ces concepts déjà tout constitués dans les langues.

C'est pourquoi la composition phonématique du français basée sur des catégories de sons tels que peut les produire l'appareil phonateur et illustrée par les symboles de l'API est conçue comme un modèle de référence à validité illimitée. Comme le rappelle Guimbretière,

« il constitue la trame de la langue et ne peut en aucun cas être abandonné pour une raison ou pour une autre, les signes français sont toujours là, les langues humaines de par leurs signes ne sont en aucune manière des modèles momentanés de savoir dont on puisse se défaire un jour en faveur d'autres plus adéquats, même si, à certains égards, ils constituent bien une grille interprétative » (1994 : 63).

Il y a donc nécessité de connaître l'appareil phonatoire puisque c'est l'activité orchestrée par ses organes qui est à l'origine de cette parole. Ceci va permettre à l'enseignant d'intervenir pour guider et remodeler la prononciation en rapport avec ce qui est attendu. Cette production peut être insérée dans un cadre phonétique ou phonologique ce qui peut déclencher la définition et l'explication de leur opposition.

La phonétique est la science de la concrétisation du son. Cette matérialisation a permis de classer les sons sur des bases articulatoires et acoustiques en catégories selon les organes qui participent à leur réalisation. Les sons sont analysés tels que peut les produire l'appareil phonateur. La phonologie, quant à elle, étudie les phonèmes d'une langue donnée en fonction des traits distinctifs qui les opposent.

La différence de ces deux types d'analyse réside dans le fait que l'objet d'étude de la phonétique n'est plus le phonème mais le son. Et comme le phonème peut être réalisé en plusieurs sons et que l'inverse n'est pas vrai, tous les détails articulatoires et acoustiques sont notés. La phonologie retient de la description ce qui fait seulement la distinction entre les signes pour servir le sens. D'ailleurs, il faut faire remarquer que des variantes peuvent être tolérées dès lors qu'elles n'affectent pas le sens des messages.

Le phonème, unité abstraite, doit être concrétisé à l'aide des organes de la parole, la glotte, le pharynx, le palais, la langue, les lèvres qui forment l'appareil phonatoire. L'activité de ces organes, différente selon les articulations, a permis de les classer d'après leur mode articulaire et leur lieu d'articulation. L'opposition des voyelles antérieures/ postérieures, fermées/ouvertes ou encore orales/ nasales ajoutées à la vibration des cordes vocales qui fait de toutes les voyelles des articulations sonores pourrait servir de point de départ dans l'enseignement/ apprentissage du FLE. Le système vocalique (16 voyelles) retiendra davantage notre attention Il est la difficulté majeure pour des apprenants arabophones habitués seulement, à 3 ou 5 voyelles dans leur langue maternelle.

Il est vrai que pour asseoir une langue, travailler la prononciation peut paraître contraignant et fastidieux. Mais comme l'oreille est plus apte à traiter des suites que des éléments isolés, ces suites sonores reliées pour fabriquer l'oral seront présentées dans leur enveloppe naturelle de production, la voix :

« La voix est le produit acoustique de la vibration des cordes vocales. / / De plus, la vibration des cordes vocales est le premier mouvement rigoureusement périodique déclenché par une activité musculaire dirigé, volontaire » (Fonagy, 1991 : 116-117).

Pour réaliser les suites sonores la voix passe par monts et par vaux accordant plus de force à certaines syllabes par rapport à d'autres et il ne peut en être autrement. Il s'agit des faits prosodiques, l'accent et l'intonation. Voilà des concepts qu'il faut savoir manipuler avec précaution tant les paramètres acoustiques qui les déterminent comme la fréquence f_0 , l'intensité, la durée, les niveaux sont souvent interdépendants.

L'accent articule et organise la parole. Il segmente la chaîne parlée continue en séquences, en groupes rythmiques, aidant ainsi la respiration à s'écouler librement. L'accent réalise, à travers l'intensité qu'il accorde sur certaines séquences, une hiérarchisation sémantique dans les énoncés. L'accent didactique, par exemple, devient même un support vocal pédagogique.

Le pédagogue l'utilise au gré des syllabes sélectionnées pour faire porter plus de poids, attirant davantage l'attention sur une syllabe au détriment d'autres. Il est un autre phénomène prosodique dont l'existence est liée à l'oral et naturellement présent dans toute communication entre les humains, l'intonation :

« L'intonation stratifie souvent le discours oral en une structure hiérarchique où le message principal n'est pas prononcé sur le même registre que les incises, éventuellement imbriquées les unes dans les autres. Une reproduction graphique qui, bien qu'exacte pour le reste, ne note pas l'intonation, peut paraître quasiment inintelligible, alors même que le discours est parfaitement clair pour son émetteur comme pour ses destinataires » (Hagège, 1985 : 83).

Moteur de régulation de la voix, l'intonation monte et descend sous l'action des cordes vocales tendues ou détendues par les muscles glottiques. Les fluctuations qu'elle impose à la voix assurent une harmonie à la parole lui permettant ainsi de s'écouler naturellement sans montée ou descente mélodiques trop brutales.

Habillés de cette mélodie « les phonèmes sont autant de manières de chanter le monde / / et expriment l'essence émotionnelle » (Hagège, 1985 :114).

L'intonation, solidaire des phonèmes, participe au sens, et de ce fait, est soumise à l'encodage qui les met tous au service de cette fin. On ne peut imaginer une parole sans une certaine mélodie parce que naturellement celle-ci relève de la modalité vocale qui, en réalisant la verbale dégage aussi des informations, non seulement sur l'âge et le sexe, mais aussi sur l'état d'âme du locuteur.

Mais pour se faire, l'oral a besoin également d'un autre paramètre non moins important que les précédents (sons et prosodèmes). En mettant à contribution le verbal et le vocal pour se réaliser, il entraîne dans cette action le corps tout entier à suivre activement ce concert. Le corps, en variant ses postures et sa gestualité sous la pulsion articulatoire et vocale, témoigne de son association à ce ballet à trois mouvements qu'est la parole. Une fois cette terminologie disséquée et simplifiée pour l'intégration auditive, l'on passe à une autre étape, celle qui consiste à produire.

Les organes phonateurs habitués à d'autres articulations, celles de la langue maternelle, seront soumis à un reconditionnement. Cette tâche est probablement la plus difficile à mener dans l'enseignement/apprentissage de l'oral étant donné l'activité tenace du crible auditif.

Mais ce n'est pas une raison pour limiter la phonétique à un simple exercice physique musculaire, articulatoire isolé. Pour comprendre comme pour produire la seule perception ne suffit pas. L'écoute de la parole mobilise et les mécanismes sensoriels et les mécanismes cognitifs et linguistiques pour la compréhension et plus tard la production. C'est ce qui a nourri le débat autour de la priorité à donner au sens ou à la forme comme stratégie de compréhension. Pour R. Lorca (1992 : 45-67) la priorité est à l'image sonore dans les activités de mémorisation : « Mémoriser la séquence de sons avant d'avoir accès à son interprétation linguistique ».

Les apprenants ont à mémoriser le souvenir sonore même si cela doit se faire au détriment de la signification, dans l'espoir de le voir jouer son rôle évocateur. Travailler sur la forme sonore, c'est « faire en sorte que s'imprime la musique de la langue, les mouvements mélodiques, les liens et enchaînements phonémiques tels qu'ils ont été produits par le locuteur dans la situation donnée » (ibid).

Evidemment cette position a l'avantage de donner une meilleure aisance face aux variations de l'oral, face aux multiples contextes et situations d'emploi et s'appuie sur le fait que l'appropriation des faits prosodiques d'une langue semble plus facilement correspondre à une mémorisation d'ordre sensoriel et moins à une réflexion d'ordre cognitif ou théorique. (Guimbretière, 1994 : 70) Pour fixer cette image sonore l'on peut faire appel à la gestualité, indice omniprésent dans l'oral pour l'accompagner ou parfois se substituer à lui dans certaines situations.

Le posturo-mimo-gestuel et la phonation

La gestuelle est l'étude des gestes comme composante de la compétence linguistique et culturelle. Et puisque

« la langue elle-même est donc chargée en références gestuelles, (...) les étudier aurait l'énorme avantage de montrer aux élèves que la gestualité n'est pas une réalité physico-culturelle purement extérieure à la communication langagière, mais qu'elle est intégrée de multiples façons.» (Porcher, Calbris, 1989 : 20)

Au-delà même de cette omniprésence accompagnatrice de l'oral, le gestuel, dans le cas d'un échange exolingue où les interactants ne sont pas à égalité dans la compétence langagière, peut se substituer au verbal si l'intercompréhension est menacée.

En fait, les gestes visibles, comme cela est rappelé dans la théorie motrice, sont une sorte de reconstitution des gestes articulatoires qui se fait en harmonie avec les variations vocales:

« La prosodie et les mouvements du corps(auto synchronisation) s'associent pour donner une forme au texte, lui donner vie, c'est-à-dire le structurer par des segmentations et mises en relief appropriées et enfin l'enrichir par des messages secondaires qui viennent moduler, confirmer, infirmer, compléter le message verbal primaire.» (Calbris, Porcher, 1989 : 184)

Etant donné son incidence sur la communication orale, l'on peut se servir du geste pour s'approprier un phonétisme nouveau. De ce fait, il mérite d'être intégré dans les programmes d'enseignement comme composante de la compétence linguistique et culturelle. Mais il reste à se demander comment l'enseigner pour sensibiliser les apprenants à entrevoir et à adopter ses fonctions communicatives ? Il semble que les techniques pédagogiques expérimentées aujourd'hui, faisant appel notamment à la danse, au mime, au jeu théâtral commencent à produire des résultats ; faire prendre conscience de la nécessité de solliciter le gestuel pour aider à la compréhension et à la production de la parole tant en langue maternelle qu'en langue étrangère. Si pour les gestes iconiques, ceux qui renvoient à des référents concrets (Mc Neill, 1992), les didacticiens semblent avoir tranché la question, celle-ci continue de les préoccuper quant au comportement face aux gestes métaphoriques, ceux-ci renvoyant

« à une représentation plus abstraite de la réalité, variant avec la culture d'origine des locuteurs ; si certains gestes métaphoriques sont culturellement marqués, ils peuvent donc devenir causes de malentendus entre partenaires de langue-culture sources différentes ». (Calbris, Porcher, 1989 : 41)

En attendant d'autres développements à ce point de la recherche en didactique, au plan pédagogique, l'on utilisera les ressources du corps comme stratégie de compréhension et même de production de la parole. Phonétique et pédagogie font bon ménage, s'épaulent, se renvoient la balle, s'harmonisent et s'épanouissent enfin dans le domaine de la didactique des langues.

Conclusion

La didactique de l'oral en empruntant la phonétique et ses dérivés pour parvenir à son objectif, faire en sorte que les apprenants de langue étrangère puissent communiquer tout aussi aisément et naturellement que les natifs, donne aux enseignants la possibilité de travailler sur la communication orale dans sa globalité, c'est-à-dire en utilisant les 3 niveaux.

La méthodologie prend en compte séparément d'abord puis simultanément, chaque élément de la chaîne sonore (plan segmental), l'enveloppe de la substance sonore (plan supra-segmental) et la gestualité étant donné leur participation conjointe dans l'oral. Il est vrai que «le verbal est la partie émergée de l'iceberg qu'est la communication totale, et ce, en raison notamment de la trop gde prégnance du verbal » (Gaitella, 1998 : 20), mais le gestuel visualisant les variations prosodiques du discours fournit les informations complémentaires, nécessaires à la compréhension de l'échange. Il suffit, pour cela, d'observer les gestes de l'enseignant

« qui apparaissent sans cesse dans sa pratique, tour à tour informateur, animateur et juge, tentant constamment de réduire la dissymétrie fondamentale de l'échange par maîtrise inégale du code sur 2 plans : communication et métacommunication ». (Faraco, 2001: 535).

Bibliographie

- Boyer, J. 1998. « Effets de la simultanéité de production entre gestes iconiques ou métaphoriques et contenus verbaux et intonatifs ». In : *Interactions et comportements multimodaux dans la communication*. Actes du colloque Orage 2001, Paris : L'Harmattan, pp. 329-336.
- Boyer, J. 2001. « Iconicité et gestes ». In : *Interactions et comportements multimodaux dans la communication*. Actes du colloque Orage 2001, Paris : L'Harmattan, pp. 215-218.
- Calbris, G. et Montredon, J. 1986. *Des gestes et des mots pour le dire*. Paris: Clé international.
- Calbris, G. et Porcher, L. 1989. *Geste et communication*. Paris: Credif-Hatier, Coll. LAL.
- Faraco, M. 2001. « Que peut apporter l'étude du nonverbal à la didactique de L2 ? ». In : *Interactions et comportements multimodaux dans la communication*. Actes du colloque Orage 2001, Paris : L'Harmattan, pp. 533-536.
- Fonagy, I. 1991. *La vive voix : essais de psycho-phonétique*. Paris : Payot.
- Gaitella, I. et al. 1998. « Les relations voco-gestuelles dans la communication interpersonnelle : Emergence d'une problématique et carrefour interdisciplinaire ». In : *Interactions et comportements multimodaux dans la communication*. Actes du colloque Orage 2001, Paris : L'Harmattan, pp. 13-24.
- Guimbretière, E. 1994. *Phonétique et Enseignement de l'oral*. Paris : Didier / Hatier.
- Hagège, Cl. 1985. *L'Homme de paroles*. Paris : Fayard.
- Léon, P. 1993. *Traité de phonostylistique*. Paris : Nathan-Université.

Llorca, R. 1992. « Le rôle de la mémoire musicale dans la perception d'une langue étrangère » *Revue de phonétique appliquée*, n° 102, pp.45-67.

Llorca, R. 1998. « Relations rythmiques entre gestes et parole : application à la pédagogie et au spectacle ». In : *Interactions et comportements multimodaux dans la communication*. Actes du colloque Orage 2001, Paris : L'Harmattan, pp. 531-535.

Montredon, J. 1998. « Comment la gestuelle a joué parfois identiquement, parfois différemment pour figurer, à partir de positions et d'oppositions spatiales universelles ». In : *Interactions et comportements multimodaux dans la communication*. Actes du colloque Orage 2001, Paris : L'Harmattan, pp. 147-152.

Porcher, L. 1987. « Simples propos d'un usager » in *Etudes de Linguistique appliquée* N° 66, Didier- Erudition, pp. 128-139.

Rossi, M. et al.1981. *L'Intonation : de L'Acoustique à la Sémantique*. Paris : Klincksieck.